



COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON

1629 K Street NW, Suite 702, Washington, DC 20006 E.U.

Téléphone (202) 463-6660 • Fax (202) 463-6950 • Internet secretariat@icac.org

Déclaration de la 60^{ème} Réunion plénière

“Le coton : une renaissance africaine”

Le secteur du coton et des textiles de coton fait office de moteur de croissance à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie de développement, et une renaissance de la production cotonnière se déroule dans bon nombre de pays. De nombreux gouvernements reconnaissent que la croissance de la production cotonnière peut contribuer considérablement aux recettes d'exportation d'un pays ainsi qu'au développement social et économique des zones rurales.

Le Comité consultatif international du coton s'est réuni à Victoria Falls, au Zimbabwe, du 16 au 21 septembre 2001 à l'occasion de sa 60^{ème} Réunion plénière depuis 1939. Des représentants de 39 gouvernements et de cinq organismes internationaux ont pris part à la réunion. Lors de la séance d'ouverture, le Comité a observé une minute de silence en l'honneur des victimes des attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. Le Comité a approuvé les déclarations suivantes :

1. Selon les évaluations du Secrétariat, la production cotonnière mondiale va augmenter jusqu'à atteindre le niveau record de près de 21 millions de tonnes en 2001/2002, ceci malgré le fait qu'au cours des trois dernières campagnes les prix internationaux du coton se situaient bien en-deça de la moyenne à long terme (Annexe I). La production cotonnière augmente malgré la faiblesse des prix. Ceci s'explique par les changements structurels, parmi lesquels il convient de citer les progrès technologiques, l'expansion du coton vers de nouvelles zones de production, la fermeté du dollar américain qui, pour certains producteurs, a compensé la baisse des prix, ainsi que des mesures gouvernementales protégeant les agriculteurs de certains pays contre la chute des prix.

2. L'économie mondiale se ralentit et il est prévu que la consommation mondiale ne va croître que de 1% pour atteindre environ 20 millions de tonnes en 2001/2002. Par conséquent, il est prévu que les stocks de clôture vont augmenter de pratiquement un million de tonnes. La perspective d'une lente croissance de la demande combinée à une augmentation de l'offre fait qu'il est peu vraisemblable qu'un retour des prix aux niveaux moyens se produise dans un proche avenir. Les projections du Secrétariat indiquent que la moyenne du prix mondial du coton tombera à son niveau le plus bas depuis 1972/1973. Pour les producteurs et les pays qui dépendent des exportations, les conséquences de la chute des prix sont graves.

3. Le Comité a également noté que les bonnes pratiques commerciales veulent que la résolution des contentieux qui inhérentes aux transactions commerciales internationales se fasse par l'entremise du processus légal d'arbitrage. De plus, certaines parties aux contrats ne respectent pas les décisions des arbitres. Par conséquent, aux fins d'étayer la crédibilité du système de la commercialisation du coton et d'améliorer l'efficacité du marché mondial du coton, le CCIC enjoint les gouvernements des pays membres de :

Encourager les bonnes pratiques commerciales et d'appuyer le principe de l'inviolabilité des contrats, et

Encourager leurs industries à appliquer à la fois l'esprit et la lettre des accords d'arbitrage, et

Faire en sorte que les décisions d'arbitres compétents soient applicables au titre des lois internes des pays membres.

4. Le Comité reconnaît que bien que l'industrie cotonnière mondiale se doive de relever de nombreux défis, nul n'est plus important que celui de la concurrence des fibres chimiques. Le Comité se félicite de la création du Forum international pour la promotion du coton (FIPC), une initiative portant sur les programmes nationaux de promotion de la consommation du coton. Le Forum facilitera le développement de campagnes nationales d'information sur le coton et ses produits. Le Forum fera office de centrale d'informations sur la demande de fibre, les méthodes de promotion du coton ayant fait leurs preuves, les meilleures pratiques de communication au niveau de la vente au détail, les mesures rentables permettant d'encourager la demande des consommateurs et les études de marché. Les gouvernements des pays membres ont indiqué que le Forum international pour la promotion du coton illustre la façon dont la coopération au sein du secteur cotonnier pourrait rapidement déboucher sur des programmes à la hauteur des défis à relever.

5. La question des mesures gouvernementales qui déforment la production et les échanges de coton préoccupe bon nombre de gouvernements. Plusieurs gouvernements de pays membres ont indiqué que les subventions et les barrières commerciales appliquées par certains pays contribuent à la volatilité des prix et ont une incidence négative sur les niveaux de production de coton dans d'autres pays. Les gouvernements des pays membres ont noté que les barrières au commerce du coton et des textiles de coton constituent un obstacle au développement économique. Plusieurs gouvernements de pays membres sont de l'opinion que les subventions font baisser les prix mondiaux du coton et que ce sont surtout les producteurs dans les pays ne bénéficiant que peu ou pas d'appuis publics qui sont victimes de la baisse des prix du coton. Le Comité a exprimé sa reconnaissance pour les efforts que continue à fournir l'Union européenne en vue de diminuer les subventions qui déforment la production cotonnière et a indiqué que le secteur du coton dans l'UE est affecté en conséquence. Néanmoins, il a été ajouté que dans la plupart des cas les distorsions semblent avoir pour effet d'augmenter la surface cotonnière dans les pays bénéficiant de mesures de soutien alors que la tendance est inversée dans les pays où de telles mesures n'existent pas. Par conséquent le CCIC enjoint les pays membres de :

Adopter des politiques visant à réduire et par la suite à supprimer les effets négatifs qu'entraîne sur le commerce l'aide publique directe à la production et au commerce du coton accordée par certains pays, et

Encourager l'OMC à examiner dans les plus brefs délais les déformations du commerce mondial causées par certains gouvernements, et

Conseiller à leurs négociateurs auprès de l'OMC de proposer des mesures constructives pour réduire les déformations du commerce et de la production causées par les politiques mises en œuvre par certains gouvernements.

Le Comité a convenu de créer un Groupe de travail sous la houlette du président de la Commission permanente. Ce Groupe aura pour mission d'identifier les stratégies efficaces permettant de diminuer et éventuellement d'éliminer les effets négatifs sur les échanges que causent l'aide publique directe à la production et au commerce du coton. Le Groupe de travail fera rapport sur les progrès réalisés par les pays quant à la réduction et éventuellement l'élimination des pratiques créant des distorsions dans les échanges avant la 61^{ème} Réunion plénière de 2002.

6. Le Comité a affirmé que l'utilisation par les agriculteurs de semences issues du génie génétique s'étendait rapidement de par le monde parce que l'utilisation du coton issu du génie génétique diminue considérablement la quantité de pesticide requise pour le processus de production. Le Comité a indiqué que l'utilisation de la biotechnologie devient un élément intrinsèque du système de production cotonnier de bon nombre de pays et que les gouvernements ont intérêt à promouvoir la réglementation de la biotechnologie du coton se fondant sur de véritables principes scientifiques. Le CCIC a ajouté que se sont les petits exploitants n'ayant que de faibles rendements du fait d'une mauvaise lutte contre les ravageurs qui profiteront le plus de l'adoption des variétés issues du génie génétique, bien que leur coût puisse constituer un obstacle à l'accès à cette technologie pour les petits exploitants. Le Comité reconnaît que la plupart des résultats disponibles indiquent que l'utilisation des variétés de coton issues du génie génétique ne présente pas de danger. Néanmoins, le Comité a conscience du fait que de nombreux gouvernements et consommateurs n'approuvent pas l'utilisation de la biotechnologie dans l'agriculture et ne désirent pas accepter les produits génétiquement modifiés.

7. Le Comité a reçu un rapport portant sur la façon d'encourager au mieux les améliorations de la qualité du coton par l'entremise du perfectionnement des méthodes d'égrenage. Le Comité a également été saisi d'un rapport sur les façons d'accroître la consommation industrielle dans les pays en développement. La principale recommandation de chaque rapport consistait à encourager les pays membres à éliminer les barrières aux importations de machines et de pièces de rechange utilisées pour l'égrenage et la filature du coton. Le Comité a donné pour instruction au Secrétariat de considérer les conséquences de cette recommandation et d'en faire rapport à la Commission permanente. Le Comité a demandé qu'on réalise un projet ou une étude aux fins de conseiller et appuyer les pays membres quant au développement et l'exécution de bonnes politiques industrielles qui débouchent sur une croissance de la consommation nationale du coton par l'entremise de processus ou programmes fondés sur la valeur ajoutée.

8. Le Comité a reçu un rapport de son Panel d'experts sur les méthodes d'égrenage. Le Panel d'experts a recommandé que les gouvernements révisent les standards de coton pour les adapter aux besoins qualitatifs de la filature. Le Panel d'experts a enjoint les gouvernements de s'assurer que les opportunités de formation existent pour les cadres et les employés des usines d'égrenage afin de veiller à la diffusion et à l'application des meilleures pratiques. Le Comité a donné instruction au Secrétariat d'orienter les gouvernements quant à la manière d'appliquer au mieux ces recommandations.

9. On a également décrit au Comité certains programmes ayant réduit avec succès la contamination dans des régions où le coton ait récolté manuellement. Ces programmes comportent la distribution de documents éducatifs aux agriculteurs et aux égreneurs, des efforts pour décourager l'utilisation des sacs en polypropylène lors de la cueillette en fournissant aux agriculteurs des sacs de remplacement, cette dernière mesure étant complétée par des pénalités sur les prix en cas de livraison de coton contaminé, ainsi que l'utilisation de vérifications internes dans les usines d'égrenage. Le Comité a recommandé que le secteur du coton dans tous les pays considère la mise en œuvre de programmes semblables.

10. Le Comité s'est entretenu sur les méthodes permettant d'améliorer la productivité et la qualité tout en diminuant les coûts par l'entremise des pratiques de gestion intégrée des cultures. Le coton transgénique devient un élément important des méthodes de gestion intégrée des ressources et il est nécessaire de surveiller continuellement son impact sur l'environnement. Le séminaire a proposé différentes méthodes potentielles d'application peu onéreuse des progrès de la technologie de pointe par les petits exploitants, notamment grâce à l'agriculture en groupe et l'agriculture communautaire ou coopérative. Le développement de la résistance des plantes hôtes et la surveillance des plantes dans les champs ont été utilisés

avec succès dans de nombreux pays. Il convient de généraliser ces pratiques. Le Comité organisera en 2002 un Séminaire technique portant sur " La technologie, la gestion et la transformation permettant de produire des fibres de bonne qualité ".

11. Le Comité a renouvelé son engagement pour continuer à appuyer les réseaux régionaux et les conférences mondiales du coton. La Troisième Conférence mondiale sur la recherche cotonnière aura lieu au Cap, en Afrique du Sud, du 9 au 13 mars 2003 et les pré-inscriptions sont déjà en cours.

12. Le projet cotonnier ayant bénéficié le plus récemment de l'appui du Fonds commun des produits de base développera des instruments de gestion du risque associé aux prix à l'usage des producteurs en Afrique orientale et australe. Le CCIC a exprimé sa reconnaissance au Fonds commun des produits de base pour l'aide qu'il apporte au développement du secteur et a reconnu l'importance que revêtent pour l'industrie du coton les projets financés par le Fonds commun des produits de base. Depuis que le Fonds est devenu opérationnel à part entière en 1991, il a approuvé neuf projets sur le coton, pour un total de plus de 20 millions de dollars américains en subventions et en prêts.

13. Le Comité a organisé une table ronde pour s'entretenir avec le Panel consultatif du secteur privé sur le sujet du génie génétique pour le coton, l'importance des bonnes pratiques commerciales, les projets de développement de la Banque mondiale et les efforts visant à réduire les mesures gouvernementales qui déforment la production et le commerce du coton. Le Comité a indiqué qu'il avait profité de manière pratique et spécifique des contributions du PCSP depuis sa création en 1999. La contribution de chaque membre individuel est fort appréciée.

14. La 61^{ème} Réunion plénière du Comité aura lieu au Caire, en Egypte, du 20 au 25 octobre 2002 sur invitation du gouvernement égyptien. Le Comité a accepté une invitation du gouvernement polonais pour accueillir la 62^{ème} Réunion plénière du 7 au 12 septembre 2003.

ANNEX I
SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON
September 21, 2001

Years Beginning August 1

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
				Est.	Proj.	Proj.
Million Metric Tons						
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	9.457	9.921	9.858	9.019	8.55	9.53
CHINA (MAINLAND)	4.002	4.299	4.130	2.820	2.20	2.00
USA	0.865	0.846	0.858	0.854	1.22	1.91
NET EXPORTERS	3.920	4.022	4.123	4.400	4.53	5.70
NET IMPORTERS 1/	5.537	5.900	5.735	4.619	4.02	3.83
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	20.037	18.697	19.081	19.323	20.85	20.08
CHINA (MAINLAND)	4.602	4.501	3.829	4.420	4.80	4.58
USA	4.092	3.030	3.694	3.742	4.36	3.83
INDIA	2.686	2.805	2.652	2.384	2.79	2.76
PAKISTAN	1.561	1.494	1.911	1.802	1.82	1.68
UZBEKISTAN	1.139	1.000	1.128	0.963	0.97	0.95
TURKEY	0.838	0.871	0.791	0.880	0.90	0.92
OTHERS	5.120	4.996	5.076	5.131	5.23	5.34
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	19.344	18.886	19.804	19.730	19.91	20.17
CHINA (MAINLAND)	4.700	4.600	4.800	5.000	5.05	5.13
INDIA	2.760	2.781	2.939	2.873	2.95	2.99
EU, C. EUR. & TURKEY	2.579	2.269	2.456	2.420	2.46	2.49
USA	2.471	2.265	2.230	1.916	1.84	1.80
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.922	1.997	2.127	2.105	2.09	2.09
PAKISTAN	1.543	1.625	1.700	1.750	1.80	1.85
BRAZIL	0.783	0.822	0.885	0.900	0.90	0.92
CIS	0.438	0.442	0.542	0.618	0.65	0.68
OTHERS	2.148	2.085	2.126	2.148	2.17	2.22
EXPORTS						
WORLD TOTAL	5.964	5.480	6.136	5.741	5.89	6.23
USA	1.633	0.946	1.470	1.459	1.83	1.96
UZBEKISTAN	1.050	0.900	0.900	0.800	0.70	0.70
FRANCOPHONE AFRICA	0.836	0.839	0.854	0.679	0.81	0.88
AUSTRALIA	0.575	0.660	0.696	0.834	0.61	0.71
GREECE	0.187	0.249	0.300	0.234	0.24	0.23
ARGENTINA	0.217	0.244	0.079	0.105	0.06	0.06
CHINA (MAINLAND)	0.006	0.148	0.368	0.096	0.10	0.10
IMPORTS						
WORLD TOTAL	5.762	5.441	6.082	5.683	5.89	6.23
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.793	1.977	2.051	2.010	2.07	2.04
EU, C. EUR. & TURKEY	1.698	1.396	1.673	1.450	1.48	1.43
SOUTH AMERICA	0.581	0.474	0.545	0.345	0.35	0.35
CIS	0.273	0.263	0.309	0.352	0.35	0.35
CHINA (MAINLAND)	0.402	0.078	0.030	0.053	0.15	0.40
TRADE IMBALANCE 2/	-0.202	-0.039	-0.054	-0.057	0.00	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 3/	-0.027	0.165	-0.062	-0.004	0.00	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	9.921	9.858	9.019	8.550	9.49	9.40
CHINA (MAINLAND)	4.299	4.130	2.820	2.197	2.00	1.75
USA	0.846	0.858	0.854	1.219	1.91	1.98
NET EXPORTERS	4.022	4.123	4.400	4.531	5.66	5.84
NET IMPORTERS 1/	5.900	5.735	4.619	4.019	3.83	3.56
ENDING STOCKS/USE 4/	0.41	0.40	0.39	0.43	0.51	0.53
COTLOOK A INDEX 5/	72.20	58.90	52.80	57.20	47*	50*

1/ Includes Brazil, China (Mainland), Colombia, Greece, Mexico, Turkey and traditional importers.

2/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

3/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated.

4/ World-less-China (Mainland) ending stocks minus China net exports, quantity divided by world-less-China consumption.

5/ U.S. Cents per pound. The estimates for 2001/02 and 2002/03 are based on net China (Mainland) trade and world-less-China (Mainland) ending stock-to-use ratio.

*/ 95% confidence interval extends 12 cents above and below the point estimate.